



Propos injurieux et sexistes sur la voie publique

Par **mouglett**, le **14/11/2014** à **14:58**

Bonjour,

ma mère a été victime de propos injurieux par un voisin, avocat. Elles ont utilisé très brièvement le bateau de ce voisin, car ma mère a eu un problème à la jambe et avait du mal à marcher pour charger la voiture.

Ainsi, il ne s'agit pas d'un stationnement avec abandon de la voiture mais juste un simple chargement.

La propriétaire de la voiture était présente et pouvait donc tout de suite déplacer la voiture si cela gêner.

Or ce voisin est arrivé comme un fou en klaxonnant très fortement avant même que sa voiture soit arrêter. ma mère ayant du mal à marcher, s'excuse et lui dit que l'on va tout de suite déplacer la voiture, la propriétaire arrive.

A peine le temps de traverser la rue, que Monsieur sort de sa voiture et les insulte toutes les deux "qu'est-ce qu'elles ont ces deux grognasses, elles vont la bouger leur voiture" ma mère lui répond " bonjour monsieur vous voyez bien que j'ai du mal à me déplacer, vous pourriez le dire gentiment" Réponse de ce voisin "tu veux que je m'occupe de ta voiture" et rajoute " deux grosses putes" . Réponse de ma mère "d'être avocat ne vous donne pas le droit d'insulter les gens" et il répond " vous êtes hors la loi, avec en plus vos habits de clocharde" Le voisin continue lorsque l'amie de ma mère lui a dit "ça suffit, vous êtes enregistré par mon téléphone (ce qui était faux) et il y a deux témoins (ce qui était vrai)". Il n'a plus rien dit (seul moyen de le calmer) Le voisin est rentré dans sa voiture et une fois la voiture partie il a avancé alors que ma mère était encore sur le trottoir, sans même lui laissé le temps de se déplacer. Elle a dû

se pousser vite de peur d'être écrasé.

Ce n'est pas la première fois que cet avocat a eu cette réaction avec nous.

Merci de nous indiquer la démarche à suivre, sachant qu'il est avocat. Vaut-il mieux porter plainte ou faire une main courante. On ne veut pas qu'il y ait de récidive ou autre moyen de pression sachant qu'il habite en face.

très cordialement.